



PR*é*



POUR UNE RÉPUBLIQUE *é*COLOGIQUE

## **NEWSLETTER n°13**

**Mai 2011**

---

### **Sommaire**

- P2 à 4      Edito – Quelques jalons pour repenser les politiques énergétiques en France et en Europe**
- P5 à 6      Le point sur ....la parité femme-homme**
- P7 à 8      Revue de presse**
- P9          Bulletin d'adhésion**

## **Edito – Quelques jalons pour repenser les politiques énergétiques en France et en Europe**

**Par Guillaume Vuilletet, Président du PRé**

Depuis la catastrophe nucléaire de Fukushima, les langues se délient et une forme d'évidence est tombée. Les accidents nucléaires majeurs ne sont pas réservés à un système soviétique en déliquescence. Ils peuvent arriver à de rares moments, bien plus rares que la plupart des autres énergies. Mais voilà, quand le problème arrive, il s'avère que les procédures de sauvegarde sont inappropriées, obsolètes, et parfois même confiées à des acteurs dont l'intérêt est surtout de dire que tout va bien. C'est exactement le cas de Fukushima, comme j'ai eu l'occasion de l'écrire lors d'un précédent éditorial.

Le résultat est simple : un accident majeur aboutit à une catastrophe majeure, épouvantablement durable et incontrôlée.

C'est à l'aune de ce constat que se matérialise pour moi une nouvelle évidence : il faut passer à une autre ressource d'énergie.

Mais une fois que l'on a dit cela, il reste tout le reste, c'est dire de très nombreuses questions connexes tout à fait essentielle pour la suite des événements.

La première de ces questions est de savoir quel sera le niveau de production d'énergie dont nous aurons besoin à un horizon de 20 ou 30 ans. Personne ne songe même parmi les plus ultra des anti-nucléaires, à arrêter tout tout de suite, pour des raisons, économiques, techniques, sociales et environnementales évidentes.

Depuis au moins le début de la révolution industrielle, l'énergie a été utilisée comme substitut à la force humaine et animale pour satisfaire nos besoins. Le progrès dans sa production et dans ses utilisations dérivées ont permis à la société occidentale d'abord et à l'ensemble de la planète de démultiplier les services et les biens auxquels nous aspirons. Même s'il s'agit d'une porte ouverte, il faut rappeler que ce ne sont pas que nos ampoules ou nos voitures qui en dépendent, ce sont aussi nos logements, notre système de santé, notre alimentation.

Nous savons aussi que les besoins en énergie iront croissants, sans doute parce que les pays développés auront peine à réduire leur consommation. Mais aussi et surtout parce que près de 2,5 milliards de personnes – pour ne parler que des futures classes moyennes des pays émergents- aspirent à un mode de vie qui est -pour l'heure- incomparablement plus énergivore que celui qu'elles vivent aujourd'hui.

A l'évidence, nos sociétés développées ont à concevoir une consommation plus sobre, moins permissive au gâchis. Nous devons limiter le gâchis, combattre les modes de surconsommation tels que l'obsolescence programmée des équipements et, par ailleurs, éradiquer les sources de pollutions d'un autre âge telles que les centrales à charbon. Mais il serait absurde, sauf à flirter avec des modes de gestion particulièrement autoritaires, de vouloir punir nos peuples en leur imposant une réduction de leur qualité de vie. Ce serait d'abord oublier que nos peuples ne sont pas si homogènes, que même la classe moyenne souffre aujourd'hui, que ceux qui

travaillent n'ont souvent pas d'autres alternatives pour se déplacer que la voiture et la consommation d'essence. Ce serait ensuite être à côté de la plaque. Nous parlons de 600 millions de consommateurs potentiellement brimés face à 2,5 milliards de consommateurs qui attendent les bénéfices de plusieurs générations sacrifiées.

Nous avons à assumer un déficit considérable, qui est peut être une partie du paiement de la dette écologique que le Nord doit au Sud : nous devons inventer un mode de production et de consommation qui soit duplicable à l'échelle de la planète et qui soit durable tant pour la qualité de vie de l'humanité que pour la sauvegarde de l'environnement.

Aujourd'hui, 35% de l'humanité produit son énergie avec du pétrole, 25% avec du charbon, à peu près autant avec du bois. La France produit 80% de son électricité avec le nucléaire mais c'est loin d'être sa seule consommation d'énergie. Bâtons d'abord ici, en Europe un modèle de consommation et de production énergétique compatible avec nos besoins dans un avenir sobre mais réaliste pour l'ensemble du continent. Construisons ce modèle sous la double contrainte de l'éradication des centrales à pétrole et au charbon et de la sortie du nucléaire. C'est avec ces données que nous pourrions déterminer la durée de cette sortie, le rythme de basculement de l'effort de recherche vers les énergies renouvelables, et la répartition des investissements, qui ne pourront pas du jour au lendemain abandonner le nucléaire.

La deuxième question est au moins aussi importante. C'est celle de la légitimation démocratique de la politique énergétique qu'assumeront notre pays et l'Union européenne. Le débat se concentre généralement sur la demande – par ailleurs

nécessaire et légitime – d'un référendum sur la sortie du nucléaire. En France, l'évidence nucléaire s'est installée sur un déni démocratique. Mais la question dépasse le simple point du nucléaire.

Quand on parle de consommation énergétique, on parle, je l'ai dit plus haut, de qualité de vie, de santé, d'éducation, d'alimentation. Le parlement vote chaque année un nombre appréciable de loi de programmation et le budget de la sécurité sociale.

À la lumière des enjeux qui nous occupent aujourd'hui, je comprends mal pourquoi la démocratie ne serait pas sollicitée pour déterminer la politique de ce qui rend possible tout cela c'est à dire l'énergie. Évidemment, l'annualité d'une telle politique serait absurde, les enjeux et les politiques doivent se mener sur des décennies. Mais cela rend légitime à tout le moins une loi de programmation. Et même pour aller plus loin, parce que ces politiques nous engagent sur un horizon qui dépasse notre génération, je pense qu'elle doit s'appuyer sur une adhésion large au sein de la société. C'est pourquoi ces politiques doivent s'asseoir sur un vote référendaire portant sur une « trajectoire » énergétique puis sur des réactualisations prenant la forme de loi organique.

L'horizon de cette politique devra également être élargi à l'Union européenne. Car par bien des aspects, la dimension continentale de ces questions ne peut être niée. Le nuage de Tchernobyl à atteint toute l'Europe, les pollutions dues aux centrales thermiques se dispersent au grès des vents dominants faisant fi des frontières, la dépendance au pétrole est un problème commun à tous les Etats membres. Bien sûr la Commission actuelle ne saurait être perçue comme émettrice de

solutions en la matière. Pourtant quelle plus pertinente redynamisation pour la construction européenne que de garantir, par la promotion d'un nouveau modèle sobre et écologique, l'indépendance énergétique du Continent ?

Certes ce sont des sujets complexes. Mais les peuples sont intelligents quand on leur pose des questions utiles.

Mais il reste une dernière question, à la frontière du présent et de l'avenir : c'est celle de la maîtrise démocratique des outils énergétiques.

Il se dit que la catastrophe de Fukushima aurait pu être limitée si la centrale avait été arrêtée dès l'alerte sismique. Il se dit aussi que c'est la perspective financière d'un arrêt définitif de la centrale qui a conduit les autorités à ne pas faire ce qu'il fallait.

Cela donne un sentiment inquiétant sur ce qui se passe dans notre propre pays. Le pouvoir qui nous gouverne est une forme moderne des condottieri. Chefs de bande au service de la haute bourgeoisie, leur volonté de privatiser à petit pas l'énergie française mérite une attention soutenue. C'est la présence de

l'autorité publique qui garantit que l'arbitrage entre les dividendes des actionnaires et la vie des citoyens tournera toujours en faveur de ces dernières. Certes, les autorités publiques peuvent être assez stupides pour nous vendre que le nuage de Tchernobyl s'arrête à nos frontières. Mais cette infantile tentative d'éviter une panique ne doit faire oublier que cette crise ne doit rien à notre fonctionnement.

Les outils de la politique énergétique doivent revenir entre les mains des instances démocratiques. Et quand on considère la crise BP dans le Golf du Mexique, cette conclusion peut sans aucun doute être élargie aux groupes pétroliers.

Cela étant, même de telles garanties n'évacuent pas tous les problèmes. Notre pays souffre d'une démocratie où les contre-pouvoirs n'existent que très peu. Et le contrôle pas beaucoup plus. Une maîtrise publique de l'énergie doit prévoir une réelle transparence et un droit adapté à celle-ci.

Il y a des élections présidentielles dans pas longtemps dit-on... c'est sans doute un véritable chantier tout cela!!!

## **Le point sur.... la parité femme –homme**

L'égalité des sexes ne s'est concrétisée juridiquement en France qu'avec la 4ème République, et plus précisément le 27 octobre 1946, lorsque le préambule de la constitution proclame : "la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme" (art.3).

Si l'émancipation féminine a été marquée par l'obtention du droit de vote des femmes, les mesures nécessaires à mettre en place une véritable égalité des sexes seront très lentes à émerger. Ce n'est que 20 ans plus tard que verront le jour un certain nombre de lois reconnaissant les droits des femmes : protection contre le travail abusif au nom de leur rôle de mère, protection contre l'époux, reconnaissance d'un statut civil propre, octroi des droits politiques, ouverture progressive des études et des emplois aux femmes, loi sur l'interruption volontaire de grossesse (1975).

En 2000, les droits des femmes prennent un tournant avec l'adoption de la Loi sur la Parité pour favoriser la place des femmes dans la vie politique. Une loi qui impose les femmes dans la vie politique et sociale en vérité.

Une égalité forcée et théorique qui jure avec la pratique.....

### **Les enjeux contemporains**

De nombreux efforts restent à accomplir (et c'est un euphémisme) en vue d'une parité plus complète, notamment en ce qui concerne les salaires et la représentation.

- Salaires, emplois : en moyenne les femmes ont une éducation supérieure aux hommes et ont des salaires pourtant en moyenne 20% inférieurs. Après 40 ans, les différences de rémunération continuent de s'accroître significativement pour certaines catégories socioprofessionnelles. Ainsi pour les ouvriers, l'écart de salaire, massif en début de vie active, augmente ensuite encore légèrement : avant 30 ans, les hommes gagnent 19 % de plus que leurs consœurs, et 24 % de plus après 40 ans. Parmi les cadres, l'écart est nettement plus modeste avant 30 ans, de 8 %, mais s'accroît fortement pour atteindre 28 % après 40 ans.

Les femmes sont également par ailleurs celles qui souffrent le plus du « temps partiels subis » : Sur les 5,5 % des actifs qui sont employés en temps partiel et souhaiteraient travailler davantage, il s'agit à 75 % de femmes.

- Représentation : Les femmes restent très minoritaires parmi nos élus, à l'encontre de nombreux pays occidentaux. Si la loi sur la parité a permis de faire élire beaucoup plus de femmes dans les conseils municipaux (47,5 % des conseillers dans les communes de plus de 3 500

habitants en 2001) et régionaux (pour ces derniers 27,5 % de femmes élues en 1998, 47,6 % en 2004), elles n'ont pas forcément accédé à des fonctions de responsabilité locale (seulement 6,6 % des maires des communes de plus de 3 500 habitants en 2001). Les résultats des dernières cantonales, sont à ce titre, aussi très accablants (Sur 2026 mandats de conseillers généraux à pourvoir cette année, seules 280 femmes ont été élues, soit 13,8% du total). De même, dans les entreprises ou dans la haute fonction publique, les femmes restent très minoritaires aux niveaux de direction.

### **Quelques pistes pour tendre vers une égalité réelle....**

Faire preuve de volonté politique dans ce domaine consisterait d'abord à veiller à renforcer les lois et l'application des lois concernant les discriminations, les violences, l'exploitation, le droit du travail, les insultes, les propos sexistes etc. La plupart des lois existent mais elles ne sont pas ou mal appliquées.

Néanmoins, sur beaucoup de problématiques la loi est inopérante. Difficile, par exemple, de proposer un mécanisme qui garantirait à fonction égale, salaire égal aux hommes et aux femmes. Sauf à mettre en place un dispositif d'amendes ou de mesures incitatives ?

En matière de représentation politique des femmes, la réforme territoriale, adoptée le 17 novembre dernier risque de mettre à mal le principe de parité qui constitue pourtant aujourd'hui une exigence constitutionnelle. Le mode de scrutin est le seul levier efficace permettant d'assurer la parité.

Il est aussi urgent d'appliquer aux hommes les mêmes possibilités que celles octroyés aux femmes par la Loi, notamment sur le congé parental : ce qui permettrait ainsi de rééquilibrer les rôles de père et de mère, sans jouer négativement sur leur place respective dans le marché de l'emploi.

-Enfin, le catalogue des mesures symboliques à prendre est encore long, par exemple sur les documents officiels et administratifs, il conviendrait d'étendre la représentation des épouses avec l'écriture de leur nom complet (prénom + nom de jeune fille).

## Revue de presse du 10 mai 2011

### 1. Planète

- **Le Giec prévoit jusqu'à 77% d'énergies renouvelables en 2050**

Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr)

Dans un rapport rendu public lundi 9 mai à Abu Dhabi, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) présente plusieurs scénarios, dont le plus optimiste table sur 77% d'énergies renouvelables en 2050. [Lire l'article](#)

- **Les ravages des terres rares en Chine**

Source : [www.20minutes.fr](http://www.20minutes.fr)

Dix-sept métaux utilisés pour les iPod, les écrans plats ou les voitures électriques, empoisonnent les voisins des mines... [Lire l'article](#)

### 2. Politique, France

- **La déclaration de candidature de Nicolas HULOT ! [Voir la vidéo](#)**
- **Politique énergétique : les faux-semblants du gouvernement**

Source : [www.blogs.mediapart.fr](http://www.blogs.mediapart.fr)

Critique de la politique énergétique du gouvernement par 4 élus écolos.... [Lire la tribune](#)

### 3. Actualité en Ile de France

- **C'est le premier centre de tri des déchets à Paris**

Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr)

Paris se dote pour la première fois d'une unité de traitement de ses ordures ménagères, dans le XVe. Jusqu'à présent le contenu des poubelles jaunes parisiennes allait en banlieue. [Lire l'article](#)

#### 4. Lecture

- «La démondialisation» de Sapir, vers une économie alternative

Source : [www.marianne2.fr](http://www.marianne2.fr)

Marianne 2.fr propose un compte rendu de lecture du dernier ouvrage de Jacques SAPIR. Loin des analyses très ciblées de la crise que connaît l'économie mondiale, ce dernier en propose une lecture globale.... [Lire le compte rendu](#)

**Retrouvez toutes les informations concernant l'association du Pré sur notre site internet [www.republique-ecologique.fr](http://www.republique-ecologique.fr)**





## Bulletin d'adhésion au PRÉ

**Je soussigné(e)**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

.....

**E-mail :** .....

déclare adhérer à l'association le PRÉ et avoir pris connaissance de sa charte et de ses statuts.

Fait à Paris

le :

Signature :